

## Les congés parentaux dans le monde

Mise à jour du document *Dispositions des régimes d'assurance parentale dans certains pays d'Europe : comparaison avec le Québec*

### 20. Suisse

#### Maternité

- 16 semaines
- 14 semaines à 80 % du salaire, avec un maximum de 273,87 \$\* par jour pour les employés. Les travailleuses autonomes ont droit à un maximum de 123 088,35 \$ par année.
- 2 semaines non payées
- Les fonds proviennent du Loss of Earnings Compensation Fund, financé par des cotisations des employeurs et des employés.

#### Paternité

- Aucun

#### Congé parental

- Aucun

#### Adoption

- Aucun

#### Congés de maternité, de paternité, d'adoption et parentaux en Suisse – situation en d'avril 2015

	Durée	Montant assurable
Congé de maternité	16 semaines	14 semaines à 80 % du salaire, maximum de 273,87 \$ par jour  2 semaines non payées
Congé de paternité	Ø	Ø
Congé parental	Ø	Ø
Congé d'adoption	Ø	Ø

Source : *International review of leave policies and related research 2015*, Institute of Education, Université de Londres, situation en avril 2015.

\* Note : Tous les montants indiqués ici sont en dollars canadiens et en date de la mise à jour.

\*\* Note : Ce document donne un aperçu des congés, assortis ou non d'un remplacement de revenus, prévus dans certains pays. Toutefois, il ne saurait prétendre faire un tour exhaustif de la situation dans chacun des pays. Comparer des programmes entre divers pays est un exercice complexe nécessitant la compréhension de plusieurs détails qui ne sont pas toujours disponibles dans la documentation accessible. Ainsi, toute comparaison peut être difficile dans la mesure où elle ne tient pas compte des nombreux éléments de contexte, de l'histoire dans lesquels s'inscrivent les dispositifs ainsi que des autres programmes propres à chaque pays.

Les renseignements contenus dans le présent document sont principalement tirés du *International review of leave policies and related research 2015* et décrivent la situation en vigueur en 2015. La situation de certains pays a donc pu changer depuis.